Comité Départemental de l'Hérault de Basketball
Chemin des jardins de Maguelone – 34970 LATTES
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault le 15 mars 1946 sous le numéro W343008536

COMMISSION SPORTIVE

Mercredi 20 septembre 2023
à 19h00 enprésentiel

PROCES VERBAL

Les membres de la commission sportive du Comité Départemental de l'Hérault de Basketball se sont réunis en présentiel sur convocation du responsable de commission.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 11 membres sur 11 sont présents.

●●●●●●●●●●●

PRESENTS :

Convoqués :

Présents :
Mesdames : Nathalie DESSAINT, Betty GRAU, Muriel SCHOTENFELD, Sylvie DUPREY
Messieurs : David DUPREY, Jean Jacques DESSAINT, Richard CHAMPAGNAC, René DENAT, Thierry BRUEL, Gérald MARCO, Bruno GRAU

Excusés :
Absent :

Invité : Charline SERVAGE (secrétaire comptable), Karim KHALIFI, Aurélien DUGUE

●●●●●●●●●●●

ORDRE DU JOUR :

1- Répartition des catégories pour les vérificateurs
2- Formation « Vérificateur avec FBI » organisé par la Ligue
3- Point championnat, OPENs et brassages
4- Point sur les listes de joueurs brûlés
5- Coupe de l'Hérault
6- Planning des réunions de Com. Sportive
7- Questions diverses

1- REPARTITION DES CATEGORIES

Les vérificateurs de la saison 2022-2023 poursuivent leur mission pour cette nouvelle saison 2023-2024.

La répartition pour les championnats est :

- Muriel → U11M et U15F
- David → U11F
- Bruno → U13F
- Sylvie → U13M
- Thierry → U15M
- Betty → U17M et U20M
- Richard → U18F et DM2
- Jean Jacques → PRF
- Nathalie → DM3
- Gérald → PRM

2- FORMATION « VERIFICATEUR AVEC FBI »

Le 18 septembre, la ligue a organisé une formation pour les vérificateurs de feuilles de match sous FBI.

L'évolution de fautes techniques et leurs saisies sont abordées.

Cette formation s'est terminée par la présentation d'un nouvel outil permettant de contrôler :

- La participation des joueurs brûlés et figés
- Le nombre de participation et la catégorie (fédé/ligue/comité) pour chaque joueur
- Le contrôle pour chaque joueur du nombre de rencontre disputée pour une période de 3 jours consécutifs

3- POINT LISTE DES BRULES ET FIGES :

Les clubs devant fournir des listes de joueurs brûlés en ont été informés par mail, à plusieurs reprises depuis septembre.

Un énième rappel va être fait, par le secrétariat du comité :

- en rappelant les règles : article 60 du RSG du CD34 (liste à fournir 7 jours avant le début du championnat)
- et en informant des risques : voir les dispositions financières rappelées ci-après

Pénalité financière par rencontre pour non-transmission de la liste des joueurs brûlé	40,00 €	Art.59	Forfait 4 premières journées
Joueur brûlé non-qualifié à la date du 1er match de son équipe (U20 et senior)	100,00 €	Art.52-59-60-61-62	Match perdu
Joueur brûlé non-qualifié à la date du 1er match de son équipe (U11 à U18)	50,00 €	Art.52-59-60-61-62	Match perdu
Liste des joueurs brûlés ou figés non modifiée par les clubs suite aux décisions de la ligue ou du comité	100,00 €	Art.52-59-60-61-62	Match perdu

4- POINT CHAMPIONNAT :

Les championnat PRM et DM2 sont en ligne sur FBI depuis la mi-août.

De nombreuses dérogations ont déjà été faite. Un contrôle est fait sur le délai autorisé pour répondre et des relances ont été faites. Les pénalités de retard vont être appliquées. Les 2 championnats débutent le weekend du 23 et 24 septembre.

Le championnat DM3 est paru depuis cette semaine. Il comprend 2 poules de 8 équipes. La 16ième équipe va être intégrée dans les prochains jours (gestion administrative). Le championnat débute le 1ier octobre.

Le championnat PRF a dû être refait en raison de l'arrivée tardive de 2 nouvelles équipes ; championnats à 10 équipes.

L'organisation du championnat sera en 2 phases :

- Phase 1 du 7 octobre 2023 au 4 février 2023 : 2 poules géographiques de 5 équipes (1 exempt/poule)

- Phase 2 du 3 mars au 26 mai 2024 : 1 poules hautes à 6 équipes, 1 poule basse à 4 équipes.

La journée de brassage B0 pour les équipes souhaitant évoluées en région secteur méditerranée devait se dérouler le 17 septembre. Cette journée a été annulé en raison de l'incertitude météorologique. La liste des équipes inscrites a été transmise à la Ligue pour la suite des brassages.

L'OPEN U11 et U13 est organisé le weekend du 23 et 24 septembre.

Les journées de brassages des catégories U15, U17M et U18F seront les weekends du 30 septembre / 1 octobre et du 7/8 octobre ; celles des catégories U11 et U13 le 7/8 octobre et 14/15 octobre.

Les 2 journées seront définies prochainement.

L'objectif est d'établir les niveaux et de mettre en ligne les championnats jeunes avant la fin octobre. Les championnats jeunes débuteront le 11 novembre.

5- COUPE DE L'HERAULT :

Le tirage au sort de la coupe de l'Hérault aura lieu le 31 octobre en directe sur les réseaux sociaux. Une communication spéciale sera faite par le comité.

Les résultats des rencontres de demi-finales ont été tous validés.

Les rencontres des finales sont en ligne.

Le comité demandera aux clubs finalistes le trombinoscope des joueurs susceptibles de participer à leur finale. Les trombinoscopes doivent être communiqués au plus tard le 14 mai.

Le programme des finales a été validé par le comité directeur en réunion le 17 avril.

Les récompenses ont été achetées.

6- PLANNING DES REUNIONS DE COM. SPORTIVE

Le mardi 31 octobre à 19h00 au Comité : réunion et tirage au sort de la coupe de l'Hérault

Le mercredi 13 décembre à 19h15 à Frontignan

Le mercredi 31 janvier à 19h15 à Frontignan

Le Mercredi13 mars à 19h15 à Frontignan

Le mercredi 1ier mai à 19h15 à Frontignan

Le mercredi 29 mai 19h15 à Frontignan